



PRÉFET DE L'AIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne- Rhône-Alpes

Unité Départementale de l'Ain

Bourg-En-Bresse, le 11 janvier 2018

Affaire suivie par : Philippe ANTOINE
Subdivision 2
Tél. : 04 74 45 81 14
Courriel : philippe-b.antoine@developpement-durable.gouv.fr

Référence : 20180111-LET-S2- 006 PA

Réunion publique d'information dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) du PIPA

Une réunion publique d'information sur le Plan de Prévention des Risques Technologiques du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain est organisée le :

1^{er} février 2018 à 14h30

**Centre international de rencontre – Salle bleue
Saint Vulbas**

Cette réunion sera présidée par Mme Pascale PRÉVEIRALT, Sous-Préfète de Belley et animée par les services de l'État en charge du PPRT (DREAL et DDT).

Sont directement concernés :

- les propriétaires
- les gestionnaires
- les responsables des activités

dont les bâtiments et/ou les terrains sont situés dans le périmètre du P.P.R.T. (voir plan ci-après)

Contexte réglementaire :

Les PPRT ont été instaurés par la loi « risque » du 30 juillet 2003.

Le PPRT du PIPA a été prescrit par arrêté préfectoral du Préfet de l'Ain le 1^{er} décembre 2017.

Cette réunion d'information aura pour objet :

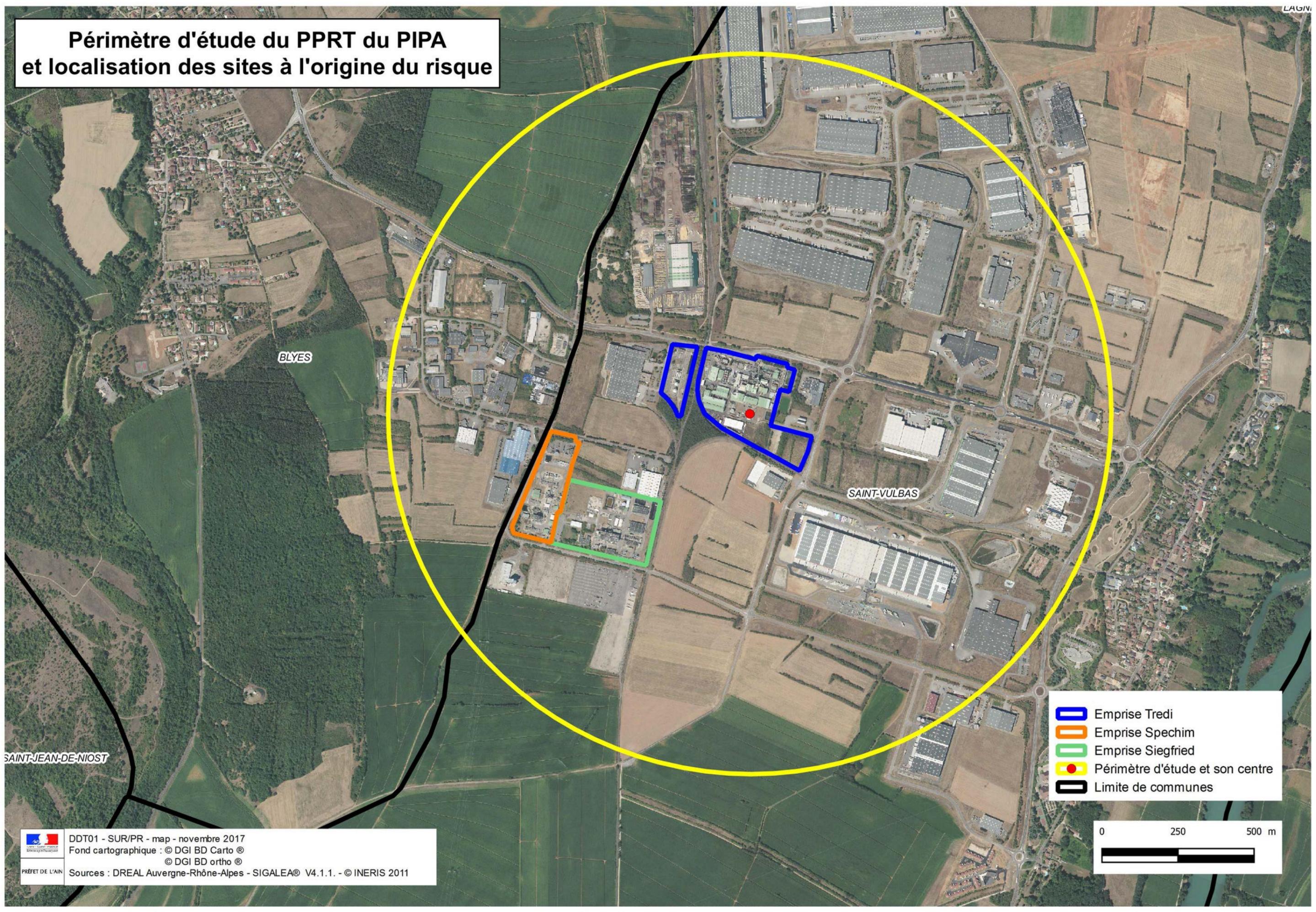
- de présenter de manière globale la démarche PPRT
- de présenter les zones dites d'aléas, au début de la démarche PPRT
- d'exposer les contraintes qui pourraient découler pour chacune des zones d'aléas
- de présenter le planning prévisionnel d'élaboration du PPRT du PIPA

Le chef de l'unité départementale de l'Ain

P. MARZIN

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – Unité départementale de l'Ain – Immeuble DDT

Périmètre d'étude du PPRT du PIPA et localisation des sites à l'origine du risque



-  Emprise Tredi
-  Emprise Specchim
-  Emprise Siegfried
-  Périmètre d'étude et son centre
-  Limite de communes

